

Richesse

Cinquièmes Journées suisses d'histoire

5 au 7 juin 2019, Université de Zurich

Call for Panels

Les Cinquièmes Journées suisses d'histoire se tiendront en 2019 à l'Université de Zurich. Elles sont organisées par le Séminaire d'histoire de l'Université de Zurich, en collaboration avec la Société suisse d'histoire (SSH). Les Journées d'histoire se déroulent tous les trois ans et, depuis leur lancement par la SSH en 2007, elles se sont établies comme un point de rencontre majeur pour les historiennes et historiens quelles que soient leurs spécialisations thématiques et de période.

Ce Call for Panels doit permettre de sélectionner les thèmes les plus prometteurs et pertinents au regard de la thématique générale Reichtum // Richesse // Ricchezza // Wealth. La commission responsable des Journées d'histoire auprès de la Société suisse d'histoire (SSH) procédera d'abord à une sélection parmi les projets de sessions reçus. Dans un deuxième temps, un appel à communications donnera l'occasion à toutes les personnes intéressées de proposer une contribution dans le cadre de l'une des sessions retenues.

La thématique des Journées 2019: Richesse

«Enrichissez-vous par le travail et l'épargne!» C'est avec ces mots que le président du Conseil français (et historien!) François Guizot aurait, en 1848, exhorté les classes laborieuses à conquérir elles-mêmes de nouveaux droits civiques dans le cadre du système de vote censitaire. L'injonction à l'enrichissement ne relève donc pas seulement de l'épanouissement individuel, mais aussi du progrès collectif. Cette injonction est valable non seulement dans le cadre de la modernité occidentale, mais se déploie aussi dans les périodes et les contextes historiques les plus divers. Au cours de l'histoire, et de manière répétée, la richesse constitue ainsi un horizon pour des imaginaires culturels et des projets politiques, une finalité pour des activités productives ou encore un objet de conflits sociaux, de débats théoriques, ainsi que de modélisations scientifiques.

La citation de François Guizot renvoie à l'ambiguïté de la notion de richesse, qui peut désigner l'abondance de possessions matérielles mais aussi celle de valeurs spirituelles ou morales. La sociologie a montré que la richesse permet l'accumulation de plusieurs formes de capital (économique, social, politique, symbolique) interchangeables (Pierre Bourdieu). La quête de l'enrichissement guide l'action aussi bien des sociétés que des individus et structure les concepts de progrès et d'histoire. Toutefois, un regard différencié sur les époques et les cultures révèle de tout autres manières de penser et de considérer la richesse. Alors que dans l'Antiquité, la richesse matérielle était souvent conçue comme le prolongement de la richesse spirituelle, l'Europe médiévale considérait ces deux aspects comme inconciliables. La critique des inégalités sociales émergeant de la pensée chrétienne, et plus tard du marxisme, condamne quant à elle l'accumulation de patrimoine individuel, tout en se positionnant en faveur d'une multiplication illimitée de la richesse collective. Au cours de l'expansion coloniale, le monde occidental est même entré en contact avec des sociétés ne connaissant pas du tout le concept de richesse.

Des discussions théoriques ainsi que des études de cas historiques portant sur des temporalités variées et des contextes divers permettront de questionner au mieux les évidences des conceptions actuelles de la richesse. Pour ce faire, les Journées seront organisées autour de quatre champs de réflexion principaux: les ressources, le travail, le pouvoir et le savoir. Des propositions de sessions thématiques provenant de tous les domaines des sciences historiques sont les bienvenues.

Ressources

De nombreux champs d'interrogation historique abordent la thématique de la richesse à travers celle de l'usage des ressources. Au cours des siècles, divers types de ressources naturelles ont nourri les fantasmes d'enrichissement rapide (Eldorado, spéculation foncière, Oil Rush) et les tentatives d'appropriation, souvent violentes. Dans le même temps, la question des régimes de distribution, d'usage et de protection des ressources (débat sur les commons, droits de propriété, conservation) constitue un objet majeur des débats politiques. Aussi les modèles de transmission intergénérationnelle des ressources n'ont-ils pas seulement imprégné les systèmes familiaux et les régimes de genre pré-contemporains (patrilinéarité, droit d'ainesse, dots). Ils occupent également aujourd'hui une position centrale dans les débats sur l'inégalité (Thomas Piketty), tandis que l'investissement à finalité intergénérationnelle compte parmi les domaines clés de l'industrie financière (assurances vie, Family Offices, gestion de fortune). L'étude de conceptions culturelles spécifiques de la

richesse permet d'analyser aussi bien des formes de thésaurisation et de mise en valeur des richesses à travers des matériaux précieux (trésors, or, pierres précieuses) que l'exigence de l'ascétisme, ou encore la connexion de certains objets matériels avec la richesse spirituelle (culte des reliques, totémisme, fétichisme). Dans la société post-industrielle, des ressources immatérielles (parmi lesquelles également l'authenticité ou l'historicité) apparaissent désormais comme un levier d'enrichissement matériel. La formation et le capital humain sont ainsi devenus une ressource que les nations espèrent mobiliser au mieux afin d'augmenter leur compétitivité. Cependant, la sociologie et la recherche en pédagogie ont démontré que l'éducation est également une courroie de transmission permettant aux élites de consolider leur assise à travers les générations.

Travail

Seule une minorité d'individus a pu s'enrichir par le biais du travail, y compris à la suite de la révolution (proto-industrielle et) industrielle. C'est toutefois à cette époque que la relation entre travail et richesse s'est nichée au cœur des tentatives de théorisation du capitalisme, à l'exemple des modèles de hausse de productivité à travers la division du travail (Adam Smith), de l'aliénation du travail par le capital (Karl Marx), de l'éthique protestante du travail (Max Weber), ou, bien plus tard, de la division internationale du travail comme source d'inégalités mondiales (Immanuel Wallerstein).

Cependant, aussi bien les époques pré-contemporaines que certaines revendications plus récentes sont porteuses de conceptions fondamentalement différentes. L'Europe dans les époques antique et médiévale ne disposait ainsi pas de notions comparables à celles du travail ou des ressources et traitait les problèmes de la répartition de la richesse par le biais des privilèges et de récompenses liées au perfectionnement de soi (par exemple en tant que stoïque, clerc ou chevalier). Dans un contexte tout autre, de nouvelles voix s'élèvent aujourd'hui pour demander un découplage entre le travail et le partage de la richesse (à travers par exemple un revenu minimum d'existence). La rationalisation, la mécanisation et la digitalisation augmentent la productivité du travail à tel point que ce dernier semble être en voie de disparition. Dans certains nouveaux secteurs économiques, le rapport entre travail et création de richesse est particulièrement distendu, par exemple dans le cadre de la valorisation de biens historico-patrimoniaux («l'enrichissement» de Luc Boltanski et Arnaud Esquerre), ou de la mise à profit des données fournies gratuitement par les activités quotidiennes des consommateurs et consommatrices de services digitaux. Notre système économique et social repose encore en partie – et peut-être même de plus en plus – sur du

travail (le plus souvent féminin) non rémunéré, par exemple par le biais du volontariat ou du care. En outre, l'inégalité des chances d'accès au travail rémunéré («génération stagiaire») influence la composition de l'espace social, en repoussant par exemple les classes défavorisées à l'extérieur des centres urbains, mais aussi à travers la délocalisation de la production industrielle vers des régions du monde plus pauvres, dans lesquelles la pression du marché favorise parfois même des activités criminelles telles que l'esclavage moderne ou le travail des enfants.

Pouvoir

Le mot «Reich» qui, en allemand, désigne la forme suprême du pouvoir renvoie déjà à la correspondance de ce dernier avec la notion de richesse («Reichtum»). La richesse peut apparaître tout à la fois comme un instrument de pouvoir, un moyen de le représenter ou tout simplement un synonyme du pouvoir, mais elle peut aussi être un biais discret pour délégitimer ou remettre en cause ce dernier.

La richesse s'assimile au pouvoir dans les rapports de propriété: ainsi en est-il du système féodal, dans lequel la possession foncière se confond avec l'étendue spatiale de seigneuries, ou dans les sociétés esclavagistes, où le droit de disposer du travail d'autrui inclut également le pouvoir de vie ou de mort sur une personne. La richesse permet de financer des campagnes électorales, d'acheter des offices ou encore d'étendre une domination sur des espaces par le biais de la guerre. En particulier, les systèmes colonialistes et impérialistes représentent un modèle d'appropriation de la richesse qui a des conséquences durables sur les inégalités mondiales. L'accès à la richesse et la légitimité s'y associant se caractérisent toutefois par un haut degré d'inégalités de genre et de préjugés racistes. Le personnage de la «femme riche» est associé à des préjugés négatifs, tout comme celui du commerçant juif, du parvenu, ou du riche mestizo, dont la légitimité en tant que propriétaire est contestée dans le contexte colonial.

La richesse ne se limitant pas à sa dimension économique, elle peut aussi se retrouver dans des propriétés culturelles, elles-mêmes associées à des valeurs telles que la sagesse, la vertu ou l'intelligence, et remplir par ce biais une fonction de légitimation du pouvoir. Dans le même temps, la richesse sert de moyen de représentation du pouvoir, par exemple par le biais des tenues d'apparat des souverains, ou à travers la circulation des monnaies, qui tout à la fois expriment la richesse et véhiculent le symbole du pouvoir. Elle se déploie aussi dans la consommation somptuaire par les élites, la construction de bâtiments grandioses, ou encore

de projets d'infrastructures pharaoniques permettant d'exhiber le pouvoir religieux ou séculaire.

Afin de limiter les conflits sociaux et de renforcer la cohésion sociale, de nombreuses sociétés ont développé des impôts pensés spécifiquement pour taxer les riches (tels que l'impôt sur l'héritage ou sur la fortune), mais aussi des formes de contrôle de la corruption. A cela s'ajoute des règles codifiant l'utilisation voire la destruction de la richesse, que ce soit par le biais du potlatch (Marcel Mauss), de l'évergétisme des sociétés gréco-romaines, des aumônes islamiques, de la charité chrétienne, ou encore des fondations philanthropiques.

Savoir

Dans le contexte de l'expansion européenne, le développement de différents domaines de savoir (tels que la géographie, la connaissance des ressources naturelles et d'autres civilisations humaines) s'est révélé extrêmement important pour permettre l'accès à de nouvelles richesses. Parallèlement, les Etats se sont lancés dans un effort de rationalisation de leurs finances.

On peut retrouver des formes d'exposition, de reconnaissance et de comparaison de la richesse, ainsi que des opérations fondamentales de régulation de la valeur monétaire ou de la substance fiscale jusque dans les sociétés antiques. Dès l'époque moderne, la statistique devient une science clé que les Etats-nations naissants utilisent afin de récolter des données permettant de mesurer leur capacité économique et optimiser leurs prélèvements fiscaux.

L'idée de la «politique des grands nombres» (Alain Desrosières) s'est également établie au cœur des sciences économiques. Après la Seconde Guerre mondiale, des organisations internationales telles que l'ONU et l'OCDE ont mis au point des méthodes d'évaluation des données économiques à l'échelle internationale. La mise en place de standards statistiques (niveau d'industrialisation, revenu par habitant, taux d'alphabétisation, etc.) s'est alors couplée avec l'élaboration de théories concernant le développement des nouveaux Etats de l'hémisphère sud.

Depuis les années 1970, le paradigme du développement et de la croissance économique s'est retrouvé sous le feu de la critique suite à la montée en puissance de la critique écologique. La théorie de la modernisation est devenue suspecte de filiation avec les pratiques scientifiques coloniales. D'autres modèles, depuis, ont gagné en attractivité. Reposant sur des valeurs alternatives telles que le bonheur, la qualité de vie ou la durabilité, ils concurrencent l'idéal traditionnel de la richesse. Récemment, les sciences sociales se sont emparées de ces

nouveaux modèles, dont même le capitalisme cherche aujourd'hui à faire des objets de marchandisation.

Ces quatre champs de réflexion illustrent la grande diversité de discours et de pratiques qui ont façonné et transformé l'idée de richesse au fil des époques. Repenser sa place dans la collectivité à partir de ces expériences historiques sera l'un des objectifs principaux des 5e Journées suisses d'histoire.

Données importantes pour les panels et la participation aux Journées d'histoire

- Pour participer activement aux Journées d'histoire, vous pouvez soit déposer une proposition dans le cadre de ce présent Call for Panels, soit attendre le Call for Papers dans le cadre duquel vous pourrez faire une proposition pour intégrer un panel.
- Les panels durent 90 minutes. Chaque panel doit être composé au maximum de trois intervenantes ou intervenants. Dans la proposition, au maximum deux contributeurs ou contributrices doivent être définis; il restera ainsi une place de libre pour une proposition dans le cadre du Call for Papers. Il est possible de prévoir en plus une personne pour le commentaire (en option).
- L'évaluation des propositions de panel s'effectuera par la Commission des Journées d'histoire de la SSH, dans laquelle siègent les représentants et représentantes de domaines de l'histoire de toutes les universités suisses, différents groupes professionnels en histoire, ainsi que la relève scientifique. La Commission peut accepter, refuser ou renvoyer pour modification les propositions de panel.
- La discussion autour du sujet des Journées, «Richesse», et des approches thématiques
 et conceptuelles liées à ce thème, est centrale pour les Journées d'histoire 2019. Le
 rapport des panels présentés avec la thématique du congrès doit donc être
 suffisamment étayé. Une proposition de panel peut être rejetée si cette relation n'est
 pas évidente.
- Les Journées d'histoire encouragent la discussion dans des constellations qui se veulent nouvelles pour les participants et participantes. Les personnes engagées dans un panel ne doivent ainsi pas toutes avoir la même affiliation institutionnelle ou être actives dans le même projet. Si cela n'est pas manifeste dans la proposition, le panel peut être refusé.
- Les propositions de panel peuvent être déposées indépendamment de l'affiliation institutionnelle et du grade académique. Les personnes organisatrices de panel sont invitées à veiller à une bonne répartition des grades académiques, des langues et des sexes.
- Chaque intervenante ou intervenant ne peut participer qu'à un seul panel. Des exceptions existent pour les fonctions de responsable de panel et de commentaire; vous avez alors la possibilité de les exercer en plus d'une contribution.
- Les langues des Journées sont l'allemand, le français, l'italien et l'anglais.

- La participation aux Journées d'histoire est non payante pour les membres de la Société suisse d'histoire. Les non-membres payent des frais d'inscription au congrès à hauteur du montant de la cotisation annuelle, c'est-à-dire 120.- CHF ou 50.- CHF pour les personnes en formation ou avec de faibles revenus. Au moment de l'inscription au congrès, il sera possible de déclarer son affiliation ou d'en demander une nouvelle, mais également d'opter pour des frais d'inscription sans affiliation. Dans des cas exceptionnels et justifiés, la participation d'une personne à un panel sans payer les frais d'inscription peut être rendue possible; les demandes y afférentes sont alors à faire parvenir auprès du bureau du congrès par la personne responsable du panel au même moment que la remise du programme de ce dernier (novembre 2018).
- Les participantes et participants aux panels sont invité·e·s à soumettre une demande auprès leur institut, une fondation ou une institution de financement pour la prise en charge des frais de transport et de nuitée. Seulement en cas de refus de ces derniers, il sera possible de faire une demande de financement auprès de l'organisation des Journées.

Calendrier

- Les propositions de panel peuvent être déposées jusqu'au 2 mai 2018 sur le site <u>www.journeesdhistoire.ch</u>. Veuillez respecter précisément les critères exposés ci-dessus.
- La Commission des Journées d'histoire de la SSH effectuera la sélection des panels au début du mois de juin 2018. Les personnes responsables des panels seront alors immédiatement informées.
- Si le panel est accepté avec modifications, la proposition remaniée doit être renvoyée dans un délai de deux semaines.
- Le Call for Papers aura lieu entre juillet et septembre 2018.
- Les programmes définitifs de panel devront être rendus jusqu'en novembre 2018.
- Après la réception du programme définitif du panel, il sera vérifié une nouvelle fois si les éventuelles conditions émises par la Commission des Journées d'histoire quant à l'acceptation du panel ont été remplies.
- Le programme général des panels sera publié entre la fin 2018 et le début 2019 sur le site: www.journeesdhistoire.ch.

Contact

Pour des informations supplémentaires, Barbara Holler, coordinatrice des Journées suisses d'histoire 2019, se tient volontiers à votre disposition à l'adresse mail 2019@journeesdhistoire.ch.